

## *Note de positionnement – Commission Genre et développement* Suivi de la Stratégie Genre et Développement

En juillet 2013, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) avait adopté la stratégie Genre et Développement (2013-2017). Le 5 octobre 2015, le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (HCEFH) a publié le premier *Rapport d'évaluation intermédiaire « Genre et Développement »*.

Coordination SUD produit cette évaluation synthétique de la mise en œuvre de la Stratégie « Genre et développement ».

Coordination SUD, qui avait participé aux auditions réalisées par le HCEFH pour l'élaboration de son rapport, partage l'essentiel des analyses et des recommandations du HCEFH. Aussi ce document se propose-t-il d'insister sur les points considérés comme essentiels par Coordination SUD.

### **1- Un processus positif : l'intégration du genre dans la politique de développement**

Coordination SUD avait déjà participé à l'élaboration de la stratégie. L'existence de la démarche d'intégration du genre dans la politique de développement française est donc évidemment toujours perçue comme très positive. Coordination SUD s'engage, elle-même, dans ce sens, en interne.

Les trois avancées notées par le HCEFH sont également observées par Coordination SUD : création et diffusion des outils de base, amélioration de la collecte des données et de l'intégration de l'approche genre dans les projets, et mobilisation reconnue en faveur du plaidoyer diplomatique.

### **2- Points de vigilance**

L'intégration du genre, en tant que changement des pratiques et des mentalités, sera un processus long. La sensibilisation des personnels ne suffit pas. Coordination SUD rejoint en ce sens l'alerte du HCEFH formulée dans la partie 2.1 : la sensibilisation n'est pas la formation. Il est important de distinguer les actions ponctuelles des formations qui requièrent davantage de temps et de moyens.

La nécessaire organisation de conférences et colloques ne remplace pas non plus le soutien à la recherche sur « genre et développement ». Les grandes manifestations pourraient s'appuyer sur des concertations en amont, pour construire des ponts réels entre trois pôles : le milieu de la recherche, celui de l'action et celui des décisions de politiques publiques.

Enfin les projets financés apparaissent encore comme non structurants car trop courts et sous-financés.

L'intégration du genre dans l'APD française n'apparaît toujours pas comme une priorité (absence de référence dans les discours au CNDSI en février 2015 par exemple). Certains documents stratégiques (CIS santé de l'AFD) démontrent une maîtrise des concepts assez incertaine, et contiennent un vocabulaire parfois dépassé.

Les quelques organisations de la solidarité internationale spécialisées et en capacité de contribuer qualitativement au processus sont « en survie », et reposent en bonne partie sur le bénévolat de leurs expert-e-s. Il est urgent d'accroître les financements en faveur de l'égalité de genre et d'œuvrer au soutien des associations françaises spécialisées sur ce thème.

### **3- Éléments inquiétants**

Il n'y a pas de budget triennal spécifiquement alloué à la mise en œuvre de la stratégie (2015-2017). Or, sans action spécifique, il ne pourra y avoir d'améliorations que marginales.

L'AFD et le Ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI) ont recensé les projets en utilisant les marqueurs de l'OCDE, mais n'ont pas indiqué les montants financiers alloués à chacun. Or cette donnée est indispensable pour connaître les tendances à long

terme. La faiblesse des financements alloués à des projets dont l'égalité femmes-hommes est un objectif central reste très problématique. On rappelle qu'une politique transversale nécessite les deux leviers, des projets spécifiques et des projets dans lesquels le genre est significatif.

Le MAEDI a inclus les écolages (bourses d'étudiants). Coordination SUD a depuis longtemps fait remarquer que les écolages ne pouvaient ni faire partie de l'APD, ni ne comportaient d'objectif d'égalité femmes-hommes, ni même de quota ou de ciblage sur des études sur le genre.

Le portage politique de la Stratégie Genre et Développement apparaît faible. L'exemple de la « Plateforme Genre et Développement » est parlant : l'animation de cette unique instance d'échanges multi-acteurs a été confiée à un consortium d'ONG, qui a dû apporter un co-financement. La plateforme pourrait être un espace intéressant pour faire avancer les deux thématiques si le MAEDI prenait part à ces échanges en définissant avec les ONG des résultats attendus clairs, avec la garantie que ces résultats soient par la suite pris en compte dans les politiques de coopération. Il semble également se profiler un désengagement du MAEDI. Le MAEDI ne semble en effet pas vouloir piloter la plateforme. Son rôle dans le suivi du DOS n'est par ailleurs pas clair. A long terme, il est difficile de comprendre comment les pouvoirs publics perçoivent la mise en œuvre de la stratégie sans s'appuyer sur cet espace multi-acteurs et en faire un pilote dynamique de ses orientations stratégiques.

Enfin, si des FSP axés sur le genre existent encore, les processus d'élaboration, les modalités partenariales et les résultats sont peu partagés, notamment au sein de la plateforme. Il n'existe pas de financement pluriannuel sur cette thématique qui demande un travail de fond en continu. Les réflexions sur des programmes multi-acteurs, incluant un volet recherche et des acteurs de la coopération décentralisée doit être poursuivies car ils représentent des leviers indispensables d'innovation pour une politique stratégique sur le genre.

#### **Nos recommandations au MAEDI:**

- 1. Disposer d'un engagement financier, reflété dans les projets de loi de finances (PLF), pour mettre en œuvre la stratégie jusqu'en 2017 ;**
- 2. Financer et valoriser le travail de réflexion, d'information, d'innovation et de renforcement des capacités des rares associations françaises, OSI et OSIM spécialisées sur « genre et développement » ;**
- 3. Garantir la transparence des processus de planification des actions, des projets et d'attribution des budgets dédiés à l'égalité de genre et compléter les données classées selon le marqueur OCDE par le montant des financements attribués ;**
- 4. Pérenniser l'existence de la plateforme genre et développement par un engagement politique fort, un engagement financier pluriannuel et un fonctionnement amélioré ;**
- 5. Augmenter visiblement les ressources humaines dédiées au genre dans les Ministères, dont la DGM, et les Ambassades pour le seul MAEDI ;**
- 6. Mettre en place des mécanismes spécifiques de soutien aux projets ayant comme objectif principal le « genre » ;**
- 7. Financer des projets pluriannuels de recherche (recherche-action) visant la « transformation des rapports de genre », associant des partenaires associatifs et universitaires, du Sud et du Nord, voire des collectivités locales ;**
- 8. Le fonds d'appui à la société civile du Sud doit inclure le recours à l'expertise française dans le domaine « genre et développement » ;**
- 9. Clarifier le marquage genre des frais d'écolage et maintenir une traçabilité séparée des frais d'écolage dans l'APD française.**